

7 règles simples pour protéger votre entreprise contre les cyber-attaques

✕	7 règles simples pour protéger votre entreprise contre les cyber-attaques
---	---

Il ne se passe pas un jour sans que l'on entende parler de cyber-attaques, ce qui peut causer la détresse de certaines entreprises. Si de grandes entreprises telles que Merck ou Pizza Hut ne parviennent pas à empêcher des cyber-attaques, comment les autres peuvent-elles faire face ?

Il ne se passe pas un jour sans que l'on entende parler de cyber-attaques, ce qui peut causer la détresse de certaines entreprises. Si de grandes entreprises telles que Merck ou Pizza Hut ne parviennent pas à empêcher des cyber-attaques, comment les autres peuvent-elles faire face ?

Ceci est bien entendu la mauvaise attitude à adopter. Bien que les grandes entreprises aient plus de ressources à leur disposition, beaucoup de violations de données sont la conséquence de simples failles de cyber-sécurité peu coûteuses à résoudre.

Vous trouverez ci-dessous 7 points que les entreprises devraient observer afin de limiter les risques de cyber-attaque.

1.

Créer un mot de passe sûr

2.

Ne réutilisez pas et ne partagez pas vos mots de passe

3.

Sauvegardez vos fichiers importants

4.

Méfiez-vous des attaques d'hameçonnage

5.

Appliquez des "patches"

6.

Protégez vos biens matériels

7.

Organisez des formations de personnel

Les problématiques listées ci-dessus devraient être abordées durant les formations de sensibilisation du personnel mais on ne peut attendre de la part des employés à ce qu'ils s'en souviennent après une seule formation. En effet, les employés devraient être formés au cours de leur intégration mais devraient également bénéficier de rappels annuels ou de formations ponctuelles lors d'incidents de sécurité. Des formations de sensibilisation du personnel régulières permettront aux employés de se souvenir des règles à suivre.

LE NET EXPERT

:

- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
 - **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
 - **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
 - **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
 - **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
 - **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité, Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).



Réagissez à cet article

Source : 7 règles simples pour protéger votre entreprise contre les cyber-attaques – IT Governance Blog FR